

# PANORAMA

## La couverture du territoire par les réseaux fixes

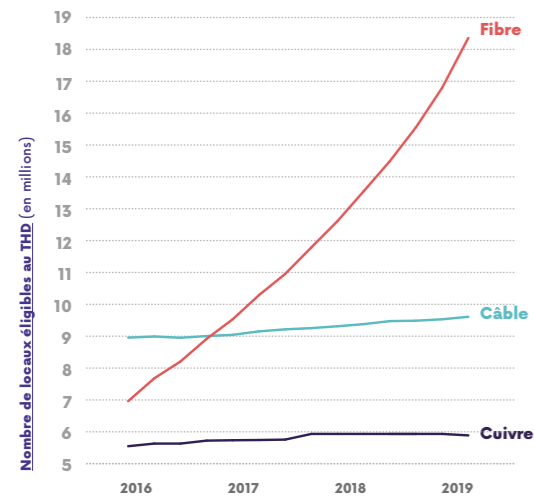
Source : Observatoire trimestriel des déploiements des réseaux à haut et très haut débit fixes (données au 31 décembre 2019)

### 1 LE TRÈS HAUT DÉBIT (THD)

Au niveau national, près de **58 %** des locaux sont éligibles au THD.

#### Le nombre de locaux éligibles au THD selon les technologies

Le très haut débit est défini par un accès à internet à 30 Mbit/s minimum. Le THD peut être apporté par différentes technologies, notamment la fibre optique, le cuivre (VDSL2) ou le câble.



La croissance de l'éligibilité au THD est portée par la **fibre optique**.

#### L'accès au THD selon les zones de déploiement

Les opérateurs privés déploient la fibre optique sur fonds propres dans les zones très denses et les zones AMII tandis que ce sont les collectivités qui portent les projets de déploiement en zones publiques.



**93 %** de locaux ont accès au THD stabilité en 1 an



**73 %** de locaux ont accès au THD +10 points en 1 an



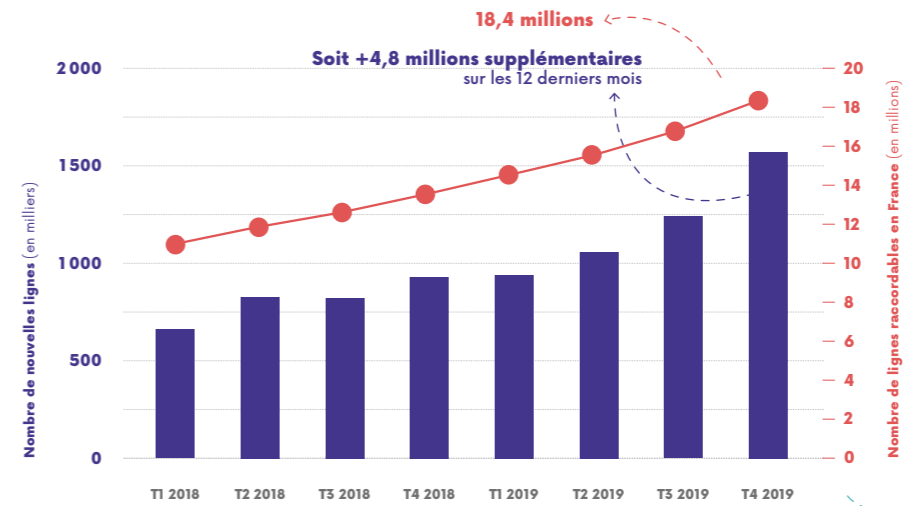
**40 %** de locaux ont accès au THD +9 points en 1 an

## 2

### FOCUS SUR LA FIBRE OPTIQUE (FTTH)

#### Le déploiement de la fibre optique en France

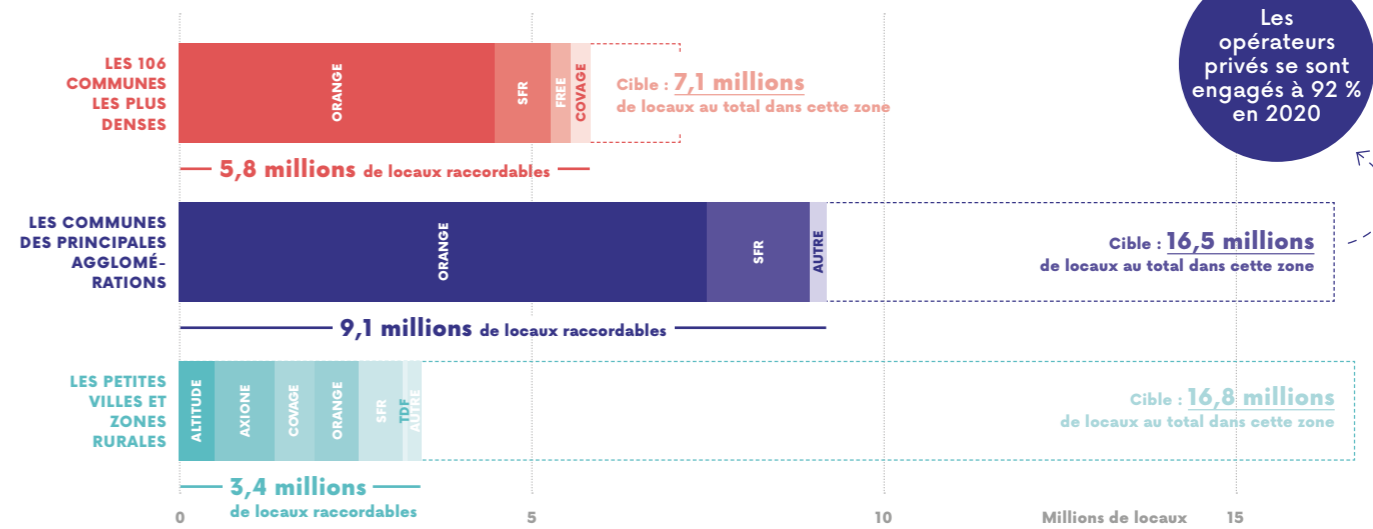
Le rythme des déploiements augmente chaque trimestre pour atteindre 1,6 million de nouvelles lignes supplémentaires au quatrième trimestre 2019.



Près de **50 %** des locaux sont raccordable à la fibre optique en France.

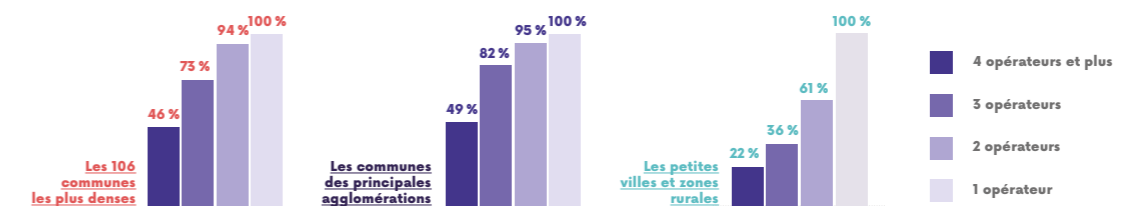
#### Le déploiement de la fibre optique selon les zones

La montée en puissance des rythmes de déploiement des opérateurs d'infrastructures se poursuit mais doit encore s'accélérer. Le rythme des déploiements des lignes fibre optique dans la zone d'initiative publique est toujours en progression marquée et bénéficie d'une industrialisation croissante des déploiements.



#### La présence commerciale des opérateurs chez les abonnés fibre optique selon les zones de déploiement

Le nombre d'opérateurs commerciaux présents physiquement au point de mutualisation progresse. Le graphique présente le nombre d'opérateurs commerciaux présents physiquement, cela correspond à la possibilité pour un client d'avoir le choix entre au moins 1, 2, 3 ou 4 fournisseurs d'accès internet.



Au total en France plus de **1 abonné sur 5** est client d'une offre d'accès à internet via la fibre optique.